

# Après les élections, le Nord s'embrunit

Aux dernières élections régionales, fédérales et européennes de juin 2024, puis locales d'octobre dernier, l'extrême droite s'est encore renforcée en Flandre. Le Vlaams Belang a non seulement consolidé sa présence dans les Parlements – européen, régional et fédéral –, mais 2024 verra également le parti d'extrême droite gouverner dans quatre communes flamandes. Quelle est la nouvelle cartographie de l'extrême droite, suite aux derniers coups de sonde de juin et octobre dernier ? Benjamin Biard, chercheur au Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP), décortique les résultats pour la Chronique.

**DÉMARRONS AVEC LES ÉLECTIONS COMMUNALES. À L'HEURE OÙ L'ON ÉCRIT CES LIGNES, QUATRE COMMUNES FLAMANDES SERONT BIENTÔT DIRIGÉES PAR DES ÉLU·ES D'EXTRÊME DROITE. LESQUELLES ?**

Après Ninove, où l'extrême droite a remporté la majorité absolue et gouvernera seule ([si l'enquête ouverte sur une possible fraude électorale ne rebat pas les cartes<sup>1</sup>](#)), et Ranst, où elle est entrée en coalition avec deux listes locales, le Vlaams Belang montera effectivement dans deux autres majorités. A Brecht, petite ville de 30 000 habitant·es, un parti local, « Nu2960 », composé de représentant·es du CD&V, de l'Open Vld et de Vooruit, a donc choisi de s'allier avec le Vlaams Belang plutôt qu'avec la N-VA. Du côté d'Iseghem, en Flandre-Occidentale, l'accord entre la liste d'extrême droite et la liste libérale locale STIP + était déjà dans l'air il y a quelques semaines et a été confirmé fin novembre. De ce bastion anversois, où le Vlaams Blok a réalisé une première percée électorale en 1988, l'influence de l'extrême droite s'élargit, en Flandre orientale et occidentale particulièrement.

**LA QUESTION A BEAUCOUP AGITÉ LES ÉDITORIALISTES : EST-CE QUE L'ON PEUT CONSIDÉRER QU'IL S'AGIT D'UNE RUPTURE DU CORDON SANITAIRE ?**

Au sens strict, il ne s'agit pas d'une rupture du cordon sanitaire puisqu'il est question ici de listes locales et que leurs représentant·es ne sont pas signataires de l'accord qui fonde le cordon sanitaire. D'ailleurs, les partis dont sont issus plusieurs élu·es des listes locales concernées, comme le CD&V et l'Open VLD à Ranst par exemple, les ont exclu·es. Mêmes réactions des différents partis à Brecht, avec un bourgmestre CD&V sommé de rendre sa carte de parti. Cependant, je ne minimise pas la chose : c'est historique, c'est la première fois que le Vlaams Belang parvient à accéder au pouvoir à travers un accord avec d'autres formations politiques. Et je souligne « Vlaams Belang » parce que, d'une certaine manière, le cordon sanitaire a déjà été rompu en 2018 à Grimbergen, en périphérie bruxelloise, où la liste Vernieuwing tirée par Bart Laeremans a remporté haut la main les élections communales. Bart Laeremans a alors conclu un pacte de majorité avec la N-VA et l'Open VLD et est devenu échevin. En 2022, lorsque les libéraux ont été renvoyés dans l'opposition et que le CD&V est monté dans le collège, Bart Laeremans a pris le maïorât. Or, Bart Laeremans a été parlementaire pendant près de 20 ans dans les rangs du VB, il en a même lorgné la présidence dans les années 2000. Aujourd'hui, il n'est plus membre du parti mais il reste un représentant « historique » de l'extrême droite, qui participe à une alliance au niveau local avec des listes clairement identifiées.

<sup>1</sup> <https://www.rtf.be/article/a-ninove-la-majorite-absolue-de-forza-ninove-tiendrait-a-106-voix-une-enquete-ouverte-pour-possible-fraude-electorale-11450182>

**LA RÉFORME DU « RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE LOCALE » EN FLANDRE, QUI N'IMPOSE PLUS L'OBLIGATION D'ALLER VOTER, CHANGE LA NOMINATION DU OU DE LA BOURGMESTRE ÉLU·È AINSI QUE LA FORMATION DU COLLÈGE ET DONNE UN DROIT D'INITIATIVE À LA LISTE LA PLUS FORTE, A-T-ELLE PU FAVORISER L'ACCESSION AU POUVOIR DE L'EXTRÊME DROITE DANS CERTAINES COMMUNES ?**

Pas à mon sens, tant pour le droit d'initiative - qui prévoit donc que durant les 14 premiers jours, la liste qui a le meilleur score débute les négociations - qu'en ce qui concerne la nomination des bourgmestres. Avec cette nouvelle législation, entrée en vigueur en 2022, le·a candidat·e qui remporte le plus de voix sur la liste la plus forte devient bourgmestre, comme en Wallonie. En revanche, le troisième élément de cette réforme, le vote non obligatoire, constitue peut-être celui qui a pu avoir le plus d'influence dans ce scrutin, notamment parce que certaines enquêtes ont démontré que les électeur·rices du Vlaams Belang pourraient être parmi ceux et celles, avec les électeur·rices du PTB et de Vooruit, qui se déplaceraient le moins en cas de suppression de l'obligation de se rendre aux urnes. Le Vlaams Belang a peut-être souffert de cette mesure. Cela dit, les résultats de ces enquêtes portaient sur les élections nationale et régionale, or on sait que les élections communales charrient d'autres enjeux : on vote parfois par amitié ou inimitié plutôt que pour défendre une cause en particulier. La question reste donc ouverte, on manque encore de recul pour évaluer précisément si le vote non obligatoire a pu avoir un impact sur les résultats de l'extrême droite.

**CETTE PREMIÈRE ANALYSE CONCERNE LES ÉLECTIONS LOCALES. QU'EN EST-IL DES ÉLECTIONS DE JUIN DERNIER (RÉGIONALE, FÉDÉRALE ET EUROPÉENNE) ? IL Y A EU, DANS UN PREMIER TEMPS, UNE FORME DE SOULAGEMENT FACE AUX RÉSULTATS DE L'EXTRÊME DROITE EN FLANDRE. POURTANT, INDÉNIABLEMENT, ELLE PROGRESSE...**

Il est vrai que dans la foulée des premiers résultats en juin dernier, certains ont souligné, un peu rapidement, un recul du Vlaams Belang en se référant aux sondages qui laissaient à penser depuis presque 5 ans que cette formation avait la capacité d'arriver en tête en Flandre et même plus largement en Belgique. Le Vlaams Belang croyait fermement qu'il pouvait rompre le cordon sanitaire en Flandre. Finalement, ça ne s'est pas produit. Mais, pour autant, le Vlaams Belang se porte très bien à l'issue de ce triple scrutin de juin : au niveau européen il est le seul parti à engranger plus d'un million de votes, ce qui le place en tête de toutes les formations politiques en Belgique ; il réalise par ailleurs sa meilleure performance au niveau fédéral et occupe une très confortable deuxième position à l'échelle régionale.

**CETTE RUPTURE DU CORDON SANITAIRE NE S'EST PAS RÉALISÉE MAIS ÉTAIT-ELLE POSSIBLE ? EN MARS DERNIER, JAN JAMBON, ALORS MINISTRE-PRÉSIDENT FLAMAND N-VA, AVAIT RAPPELÉ QUE LE VLAAMS BELANG ÉTAIT « UN PARTI COMME LES AUTRES ».**

Au niveau régional, la N-VA et le Vlaams Belang n'ont pas eu la possibilité de former une coalition majoritaire ensemble. Et le soir du scrutin, les autres formations ont assez vite fermé la porte à une coalition associant le Vlaams Belang. Cela dit, même si ces deux formations avaient obtenu une majorité absolue des sièges, je ne suis pas convaincu que cela aurait permis la mise sur pied d'un gouvernement régional associant le Vlaams Belang. Juste avant le scrutin du 9 juin dernier, Bart de Wever a clairement contredit les déclarations de Jan Jambon, en excluant tout accord avec l'extrême droite ; et il l'a fait de manière très ferme, ce qui détonait avec d'autres sorties plus floues par le passé. Cette stratégie semble s'être révélée payante, a contrario de ce que l'on a observé aux Pays-Bas, durant la campagne qui a mené aux élections du 22 novembre dernier. Les Libéraux sortants (le VVD) du premier ministre Mark Rutte avaient indiqué qu'ils n'excluaient pas de gouverner avec le PVV, le parti pour la

liberté, formation d'extrême droite de Geert Wilders. Finalement, le PVV a remporté haut la main les élections et est associé au pouvoir depuis le 2 juillet dernier. Le monde politique flamand suit de près l'actualité néerlandaise et cela a pu inspirer la position du parti nationaliste.

**EN JUIN DERNIER, LES JEUNES À PARTIR DE 16 ANS ONT PU VOTER POUR L'ÉLECTION EUROPÉENNE. LE VLAAMS BELANG ARRIVE PREMIER DE CE SCRUTIN EN BELGIQUE. CE SONT LES JEUNES QUI ONT FAIT LA DIFFÉRENCE ?**

Ce que l'on sait, c'est que les plus jeunes sont surreprésentés dans l'électorat du Vlaams Belang. C'est un élément qui a pu favoriser l'extrême droite à ce niveau de pouvoir. Néanmoins, en 2019, le droit de vote était encore fixé à 18 ans et le VB avait déjà réalisé une percée très forte, la plus forte du collège néerlandais pour l'élection du Parlement européen...

**CÔTÉ FRANCOPHONE, LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MONTRENT QUE L'EXTRÊME DROITE EST MORIBONDE. LE PARTI « CHEZ NOUS » DISPOSAIT POURTANT D'UN BOULEVARD ?**

Cette liste disposait effectivement de plusieurs atouts. Le premier : elle n'avait pas de concurrence ; l'extrême droite n'est pas arrivée en ordre dispersé, comme c'était le cas traditionnellement dans le sud du pays. Le deuxième atout dont « Chez nous » a pu bénéficier est le soutien du Vlaams Belang, du Rassemblement national et de l'AfD allemande. Ce soutien n'était pas que moral, le Vlaams Belang a vraisemblablement contribué au financement du parti « Chez nous », notamment pour lui permettre d'investir dans sa communication digitale. Au printemps 2024, le bureau de consultance Gosselin & de Walque a d'ailleurs estimé que le compte du parti « Chez Nous » serait le troisième le plus influent en Belgique francophone (après ceux de Paul Magnette et de Georges-Louis Bouchez). Par ailleurs, on peut considérer qu'il y a une demande électorale pour ce type de formation en Belgique francophone : par exemple, les attitudes migratoires des électeur·rices wallon·nes et flamand·es sont assez similaires, selon plusieurs études.

Après l'échec du 9 juin dernier, le parti s'est déchiré. Cela s'est matérialisé, notamment, par le départ de plusieurs personnes très actives au sein de « Chez nous », comme Noa Pozzi, qui tirait la liste pour l'élection fédérale en province de Liège. Les tensions ont atteint leur paroxysme au début du mois de septembre, lors d'une réunion organisée à Gilly et visant à exclure Jérôme Munier de la présidence du parti. Dans ce contexte explosif, six listes de « Chez nous » se sont présentées aux élections communales : deux en province de Liège (Amay et Liège), une dans le Namurois (à Couvin) et trois dans le Hainaut (Mouscron, Fleurus et Momignies). Finalement, un seul élu a réussi à tirer son épingle du jeu, à Mouscron.

**QUELQUES MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS, PEUT-ON DIRE QUELS PARTIS ONT ASPIRÉ CE RÉSERVOIR DE VOIX ? LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR OU LE PTB ?**

Partiellement, oui. Mais on peut aussi supposer – même si c'est très difficile à analyser – que cet électorat ne s'est pas déplacé aux urnes, parce qu'il s'agit notamment de citoyen·nes déçu·es de la démocratie. Pour les élections de juin dernier, le CEVIPOL (Centre de la vie politique de l'ULB) a mis en évidence [les transferts de voix](#), sur la base d'enquêtes à la sortie des urnes, entre les élections de 2019 et 2024. Ces collègues ont mis en évidence que les électeur·rices du Parti populaire (PP) et des Listes Destexhe se sont massivement déplacé·es vers le Mouvement réformateur : 64,2 % d'entre eux auraient voté pour le MR lors des élections législatives du 9 juin. Mais 7,5 % d'entre eux auraient aussi voté pour Les Engagés tandis que 5,5 % auraient privilégié le PTB. Ce dernier transfert peut paraître paradoxal étant donné l'important écart idéologique entre le PTB et l'extrême droite. Le seul élément qui peut l'expliquer, selon moi, c'est la volonté d'émettre un vote sanction.